

ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES



*RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL
2010*

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la transposition dans le Code monétaire et financier de la Directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (dite Directive Transparence) qui impose aux sociétés cotées sur l'Eurolist Paris la diffusion par voie électronique d'un rapport financier semestriel dans les deux mois suivant la clôture du premier semestre.

Conseil de Surveillance

Bernard JEANJEAN
Président

Hugues JEANJEAN

Philippe JEANJEAN

Vincent RIEU

Jean-François JAMET

Yves CARCELLE

Marie-Elisabeth PLANTADE

Pierre GUENANT

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit
Représenté par Marie-Thérèse Mercier

MAZARS
Représenté par Michel Vaux

Directoire

Antoine LECCIA
Président

Brigitte JEANJEAN

Frédéric JEANJEAN

Raymond PLANTADE

Michel LAROCHE

Sommaire

I - Chiffres clés consolidés.....	p 4
II - Rapport semestriel d'activité.....	p 5
III - Etats financiers consolidés semestriels résumés	p 9
IV - Rapport des Commissaires aux comptes.....	p 31
V - Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel.....	p 33

Le Directoire a arrêté en date du 30 août 2010 les comptes consolidés semestriels clos le 30 juin 2010.

I - Chiffres clés consolidés

Comptes semestriels en millions d'euros	S1 2009	%CA	S1 2010	%CA	Var
Chiffre d'affaires	79,9	100,0%	90,4	100,0%	13,1%
Marge Brute	25,8	32,2%	33,7	37,2%	+ 5 pts
Résultat opérationnel	1,9	2,4%	11,4	12,6%	x 5,9
Résultat opérationnel hors non courants*	1,9	2,4%	3,0	3,3%	52,7%
Coût de l'endettement financier net	-1,0	-1,2%	-0,9	-1,1%	-4,0%
Résultat financier	-1,1	-1,4%	-1,0	-1,1%	-6,5%
Charge d'impôt	-0,4	-0,6%	-0,5	-0,5%	10,4%
Résultat net des activités poursuivies	0,4	0,5%	9,9	10,9%	-
Résultat net des activités en cours de cession	0,0	0,0%	-0,1	-0,1%	-
Résultat net - Part du groupe	0,5	0,6%	8,6	9,5%	-
Résultat net - Part du groupe hors non courants *	0,5	0,6%	1,4	1,5%	x 2,8

Capitaux propres	29,2	54,6	86,9%
Endettement financier net	60,9	86,5	42,0%
Taux d'endettement net	209%	158%	- 51 pts

(*) Résultat opérationnel corrigé des éléments non récurrents, principalement du badwill lié à la fusion avec Laroche et des dépréciations de goodwills.

II - Rapport semestriel d'activité

Evolution de l'activité

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2010 affiche une progression de 13,1% à 90,4 M€

Ce semestre est marqué par l'intégration du Groupe Laroche qui contribue au chiffre d'affaires consolidé à hauteur de 11,5 M€. Ce rapprochement participe de la montée en gamme du Groupe et de son renforcement à l'export.

Les ventes en France, soit 58% de l'activité, se sont maintenues à un niveau satisfaisant et progressent de 2%. Si la Grande Distribution, qui représente les deux tiers des ventes, affiche un repli de 4%, en revanche **le secteur traditionnel progresse de 11%** grâce à une contribution de Laroche de 2,2 M€ (+3% à périmètre constant).

A l'export, la reprise constatée au début de l'année s'est confirmée au deuxième trimestre. Sur 6 mois, **les ventes sont en hausse de plus de 34%** avec l'intégration de Laroche (2,1% à périmètre constant). Tous les marchés ont été bien orientés, avec une croissance plus marquée sur l'Europe du Nord, l'Asie et l'Europe de l'Est. Seuls les Etats-Unis sont en recul de chiffre d'affaires en raison du recentrage exclusif de la filiale AdVini USA sur les marques du Groupe.

Amorce du redressement de LAROCHE

Intégré à AdVini depuis le 11 janvier 2010, après une année 2009 difficile, Laroche est en ligne avec le plan annoncé, tant sur le plan des synergies de coûts avec 2 M€ d'économies visés par an, que des synergies commerciales. L'activité affiche en effet sur le semestre 11,5 M€, en progression de 2,2% mais de 8,5% une fois retraitées les opérations de déstockage de vins en vrac réalisées en 2009, et de plus de 15% sur le 2^{ème} trimestre.

Revue financière

Le compte de résultat consolidé du premier semestre 2010 se caractérise par :

- Un **chiffre d'affaires** de 90.4 M€, en croissance de 13.1%, (cf. commentaires § précédent),
- Un niveau de **marge brute** en forte hausse à 37,2% contre 32,2% au premier semestre 2009. Cette évolution s'explique par l'accélération de la montée en gamme suite à la fusion avec Laroche en janvier 2010.
- Un **résultat opérationnel** de 11,4 M€ qui résulte :
 - de la performance des opérations courantes (3 M€ contre 1,9 M€ au premier semestre 2009)
 - de l'impact des opérations non courantes positionnées en autres produits et charges opérationnels pour 8,4 M€ qui comprennent notamment :
 - L'impact net du badwill lié à la fusion Laroche et de la juste valeur du 1^{er} lot de titres pour +9 M€
 - l'impact de la dépréciation des goodwills associés aux UGT Sud-Ouest et USA pour -1,8 M€

Le **coût de l'endettement financier** (-0,95 M€) s'améliore de 4%.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à **8,63 M€ contre 0,52 M€** au premier semestre 2009.

Les **investissements** de la période (y compris crédits baux) représentent un montant total de 2,3 M€, net de cessions (hors regroupement d'entreprises Laroche)

Les principaux postes concernent principalement l'aménagement des sites de Château Capet-Guillier et de Château Gassier

Les nouveaux **financements** (crédits-baux et prêts moyen terme) de la période totalisent 2,3 M€.

Les **flux de trésorerie** du semestre font apparaître :

- des flux de **trésorerie générés par l'activité de +1,3 M€**. Ce flux de trésorerie positif intègre une augmentation du BFR de 3,6 M€...
- des **flux d'investissements** de - 16,9 M€ dont -2,4 M€ associés aux investissements corporels et incorporels, le reste étant directement lié à la fusion Laroche (-12,9 M€ au titre de la trésorerie nette du Groupe Laroche à la date d'acquisition).
- des **flux de financement** de -0,7 M€ avec d'un côté 8,9 M€ de remboursement d'emprunts et 1 M€ d'intérêts versés, de l'autre 6,7 M€ d'augmentation de capital et d'ORANE en numéraire nette de frais et 2,7 M€ de nouveaux emprunts.

Evènements significatifs du semestre écoulé

Les événements significatifs du premier semestre 2010 sont décrits dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés résumés arrêtés au 30 juin 2010. Les principaux faits marquants sont les suivants :

- fusion de Laroche S.A. dans Jeanjean S.A.
- augmentation de capital et émission d'ORANE pour un montant total de 7 M€ (primes incluses)
- changement de la dénomination sociale : Jeanjean SA devient AdVini

Evènements post-clôture

Néant

Risques et incertitudes

La nature des risques auxquels est exposé le Groupe n'a pas changé significativement et est décrite en note 19 de l'annexe des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 ainsi qu'au paragraphe VI du rapport de gestion 2009.

Les risques associés aux six prochains mois sont ceux associés à la volatilité et au manque de visibilité sur les marchés dans un contexte de sortie de crise ainsi que les habituels aléas liés aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la récolte à venir.

Perspectives

La réussite du lancement d'AdVini, couplée au redressement de Laroche, les perspectives de croissance et de rentabilité sur les marchés émergents ainsi que le déploiement de l'activité de toutes nos maisons de vins sur les réseaux sélectifs, nous permettent d'anticiper un second semestre favorable, tant en termes d'activité que de marges.

Depuis 2009, les axes de développement stratégiques d'AdVini s'inscrivent dans le plan « OPUS VINI 2015 », un projet ambitieux pour AdVini, autour de quatre axes clés :

○ Croissance des ventes et développement de la notoriété de toutes les marques Maisons et des vignobles

- Développement des ventes sur les marques maisons
- Appui d'un marketing vente renforcé
- Reconnaissance et distinctions sur les produits icônes

○ Consolidation du réseau de distribution AdVini

- Expertise des marchés, marketing aval et communication
- Intensification de la présence commerciale terrain avec un objectif de développement tous réseaux
- Mise en place d'une structure de distribution efficiente avec des solutions logistiques et techniques performantes.

○ Efficience des structures centrales

- Refonte du modèle de gestion et du modèle financier
- Développement et optimisation du reporting
- Organisation de la gouvernance tournée vers l'efficacité

○ AdVini, Consolideur du secteur Vin en France

- Accords amont et sourcing
- Croissance externe sur les régions actuelles
- Alliances stratégiques

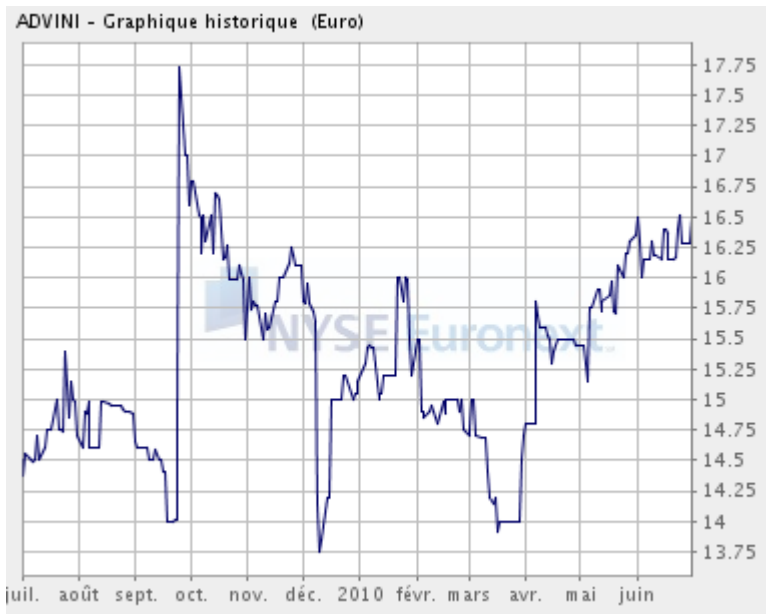
Transactions avec les parties liées

▪ Ces informations sont fournies dans la note 17 de l'annexe des comptes consolidés résumés au 30 juin 2010. Leur nature n'a pas significativement varié depuis le 31 décembre 2009.

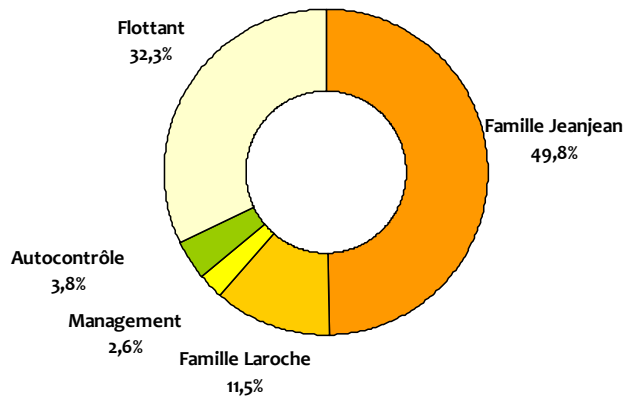
▪ L'Assemblée générale du 30 mai 2009 a approuvé la reconduction du programme d'actions gratuites pour une durée de 38 mois. Le Directoire a attribué 42 261 actions le 25 juillet 2009 et 10 100 actions le 24 mars 2010.

Données boursières

Evolution du cours sur 1 an (source Euronext au 30/06/2010)



Répartition de l'actionariat (juin 2010)



III – Etats consolidés semestriels résumés

Sommaire

Compte de résultat consolidé	p 10
Etat du résultat global	p 10
Etat de la situation financière	p 11
Tableau des flux de trésorerie consolidés	p 12
Variation des capitaux propres	p 13
Annexe aux états financiers consolidés résumés semestriels	p 14

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Notes	30-juin-10	30-juin-09
Chiffre d'affaires		90 420	79 930
Achats consommés		(56 768)	(54 180)
Charges de personnel		(14 402)	(11 132)
Charges externes		(10 129)	(7 742)
Impôts et taxes		(2 575)	(2 277)
Dotations aux amortissements	7-8	(3 206)	(2 446)
Dotations aux provisions		(765)	(456)
Autres produits opérationnels	16	14 045	688
Autres charges opérationnelles	16	(5 212)	(453)
Résultat opérationnel		11 409	1 932
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1	1
Coût de l'endettement financier brut		(950)	(990)
Coût de l'endettement financier net		(950)	(989)
Autres produits financiers		64	20
Autres charges financières		(147)	(136)
Charge d'impôt	15	(491)	(445)
Quote part des sociétés mises en équivalence		8	-
Résultat net des activités poursuivies		9 893	383
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	18	(58)	-
Résultat net		9 835	383
Résultat net - Part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle		1 206	(137)
Résultat net - Part du groupe		8 629	520
Résultats par action en euros (part du groupe) :	11		
- de base pour le résultat net		2,83	0,25
- de base pour le résultat des activités poursuivies		2,85	0,25
- dilué pour le résultat net		2,68	0,25
- dilué pour le résultat des activités poursuivies		2,70	0,25

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

en milliers d'euros	30-juin-10	30-juin-09
Résultat net	9 835	383
Écarts de conversion	(490)	19
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(490)	19
RESULTAT GLOBAL	9 345	401
Part du Groupe	8 213	526
Part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	1 132	(125)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

en milliers d'euros	Notes	30-juin-10	31-déc-09
Goodwill	9	2 074	3 893
Immobilisations incorporelles	7	16 857	4 674
Immobilisations corporelles	8	78 707	43 181
Actifs financiers non courants		1 057	393
Impôts différés actifs		142	156
Actifs non courants		98 837	52 296
Stocks	10	54 067	34 573
Clients		42 425	38 597
Autres créances		12 661	9 947
Actifs d'impôts exigibles		523	15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 227	534
Actifs destinés à être cédés	18	5 956	-
Actifs courants		117 858	83 665
TOTAL ACTIF		216 695	135 961
Capital émis	13	6 570	4 473
Primes d'émission	13	29 606	3 155
Réserves	13	9 805	21 174
Résultat Part du Groupe	13	8 629	1 295
Capitaux propres Part du Groupe		54 611	30 098
Part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	13	(30)	(1 016)
Capitaux propres		54 581	29 082
Dettes financières	14	27 621	20 328
Passifs d'impôts différés		12 392	4 597
Provisions part non courante		2 301	490
Passifs non courants		42 314	25 415
Dettes financières - part à moins d'un an	14	58 856	38 029
Dettes d'impôt exigible		2	471
Fournisseurs et comptes rattachés		43 567	31 084
Provisions part courante		522	605
Autres passifs courants		14 576	11 275
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	18	2 278	-
Passifs courants		119 800	81 464
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		216 695	135 961

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Notes	30-juin-10	30-juin-09
Résultat net consolidé		9 835	383
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors celles liées à l'actif circulant)	7-8	4 727	2 406
Autres produits et charges calculés (1)		(10 100)	278
Plus ou moins values de cessions	16	(60)	25
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(8)	-
- Dividendes (titres non consolidés)		(41)	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		4 352	3 093
Coût de l'endettement financier net		950	951
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	15	491	445
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		5 793	4 488
Impôts versés		(976)	(470)
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		(3 554)	1 697
Flux net de trésorerie généré par l'activité		1 262	5 715
Décaissements liés aux investissements corporels et incorporels	7-8	(2 408)	(1 256)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7-8	119	50
Décaissements liés aux investissements financiers non courants		4	(31)
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants		-	-
- Dividendes (titres non consolidés)		41	-
Variation nette des prêts et créances		146	257
Acquisition de filiales et autres unités d'exploitation, nette de la trésorerie acquise (2)		(14 769)	(7 431)
Cession de filiales et autres unités de production		-	-
Subventions d'investissement encaissées		(26)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(16 892)	(8 411)
Achats et ventes d'actions propres		-	(21)
Somme reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	13	6 713	-
Dividendes payés au cours de l'exercice		-	-
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		1	17
Rachat de minoritaires	4	(280)	-
Encaissement liés aux nouveaux emprunts et à l'affacturage	14	2 713	9 503
Remboursement d'emprunts	14	(8 893)	(7 287)
Intérêt financiers nets versés		(967)	(951)
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(713)	1 261
Incidence des variations des cours des devises		50	(6)
Flux net de trésorerie lié aux activités maintenues		(16 293)	(1 440)
Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées	18	(98)	-
Variation de trésorerie nette		(16 391)	(1 440)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	12	(30 530)	(31 804)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	12	(45 425)	(33 244)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture des activités non maintenues	18	(1 496)	-

(1) les autres produits et charges calculés se composent du badwill (+10,6 M€), de la juste valeur du 1er lot de titres Laroche (-1,6 M€), des abandons de créances (+1,2 M€) et de la charge liée aux actions gratuites (-0,1 M€)

(2) le flux lié à l'acquisition de filiales est composé du paiement sur le semestre de 1,8 M€ pour le 1er lot de titres Laroche et de la trésorerie nette du groupe Laroche à la date d'entrée dans le Groupe, soit -12,9 M€.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Capital	Primes	ORANE	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Au 31 décembre 2008	4 384	3 155	-	(1 560)	22 973	28 952	(835)	28 117
Résultat net					520	520	(137)	383
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					6	6	12	19
Résultat Global	-	-	-	-	527	527	(125)	402
Augmentation de capital	90			-	(90)	-	-	-
Paiements fondés sur des actions					134	134		134
Opérations sur titres autodétenus				(19)		(19)		(19)
Dividendes versés					(420)	(420)		(420)
Au 30 juin 2009	4 474	3 155	-	(1 579)	23 123	29 173	(960)	28 213
Au 31 décembre 2009	4 474	3 155	-	(1 639)	24 108	30 097	(1 016)	29 081
Résultat net					8 629	8 629	1 206	9 835
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					(416)	(416)	(74)	(490)
Résultat global	-	-	-	-	8 214	8 214	1 132	9 345
Augmentation de capital en numéraire (net de frais imputés)	547	3 642				4 189		4 189
Emission d'ORANE en numéraire			2 546			2 546		2 546
Augmentation de capital relative à la fusion Laroche	1 549	23 161			(13 089)	11 621	(1 028)	10 593
Frais relatifs à l'acquisition Laroche engagés en 2009		(351)				(351)		(351)
Rachat de parts d'intérêts ne conférant pas le contrôle					(1 162)	(1 162)	883	(279)
Paiements fondés sur des actions					136	136		136
Opérations sur titres autodétenus				(24)		(24)		(24)
Dividendes versés					(656)	(656)		(656)
Au 30 juin 2010	6 570	29 606	2 546	(1 663)	17 550	54 610	(30)	54 580

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RESUMES SEMESTRIELS

NOTE 1.	INFORMATIONS GENERALES.....	15
NOTE 2.	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	15
NOTE 3.	FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	17
NOTE 4.	EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	19
NOTE 5.	INFORMATION SECTORIELLE.....	20
NOTE 6.	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES.....	20
NOTE 7.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	23
NOTE 8.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	23
NOTE 9.	GOODWILLS.....	24
NOTE 10.	STOCKS.....	24
NOTE 11.	RESULTAT PAR ACTION.....	25
NOTE 12.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	25
NOTE 13.	CAPITAUX PROPRES.....	25
NOTE 14.	DETTES FINANCIERES.....	27
NOTE 15.	IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	27
NOTE 16.	AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS.....	28
NOTE 17.	PARTIES LIEES.....	28
NOTE 18.	ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES.....	28
NOTE 19.	ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS.....	30
NOTE 20.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE.....	30

Note 1. Informations générales

«AdVini» est devenu la nouvelle dénomination sociale de la société JEANJEAN SA par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2010.

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

En date du 30 août 2010, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés semestriels résumés de AdVini clos le 30 juin 2010. Ils ont été présentés pour vérification et contrôle au Conseil de Surveillance de la société AdVini en date du 30 août 2010.

Note 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

- Déclaration de conformité

Les comptes consolidés semestriels résumés d'AdVini au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels d'AdVini pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'endossées par l'Union Européenne au 30 juin 2010 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2010 et décrites ci-dessous :

- IFRS 3 R – Regroupement d'entreprises
- Amendements d'IAS 27 – Etats financiers individuels et consolidés

Les changements introduits par IFRS 3 R et IAS 27 A sont décrits dans le chapitre ci-après « Méthodes comptables ».

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indications contraires.

Les comptes consolidés semestriels clos le 30 Juin 2009 et le 30 Juin 2010 ont une durée de 6 mois.

Les nouvelles normes ou interprétations, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010, sont appliquées par le Groupe à compter de cette date. Ces normes, amendements et interprétations, à l'exception de la première application des normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée, sont soit non applicables

soit sans impact significatif sur l'information financière présentée dans les présents comptes consolidés semestriels résumés :

- Améliorations 2008 – Amendement d'IFRS 5
- Améliorations 2009
- IFRIC 17 – Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires
- Amendements d'IAS 39 – Eléments éligibles à la couverture
- Amendement IFRS 2 – Transactions intra-groupes (...) réglées en trésorerie
- IFRIC 12 – Accords de concession de services
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire dans les présents états financiers. Les effets de ces textes sont en cours d'analyse.

Enfin, le Groupe n'applique pas les normes, interprétations et amendements n'ayant pas encore été endossées par l'Union Européenne à la date de clôture de la période.

Méthodes comptables - évolutions par rapport aux méthodes décrites dans l'annexe des comptes consolidés 31/12/2009

- **Regroupements d'entreprises à partir du 1er janvier 2010**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme la somme de la contrepartie transférée, mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, et le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la fraction non acquise de la cible, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part de situation nette réévaluée. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si l'ajustement est comptabilisé selon IAS 39, il donnera lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat ou en résultat global, selon les normes applicables. Si l'ajustement est comptabilisé en capitaux propres, il ne sera pas réévalué.

- **Regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010**

En comparaison avec les éléments présentés ci-dessus, les différences suivantes s'appliquaient :

- Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition étaient inclus dans le coût d'acquisition.
- Les intérêts minoritaires étaient mesurés à hauteur de la quote-part de situation nette réévaluée de l'entité acquise.
- Les regroupements d'entreprises réalisés en plusieurs étapes étaient comptabilisés comme tels. Toute part additionnelle acquise n'affectait pas les goodwill précédemment reconnus.
- Les ajustements de prix étaient reconnus, si et seulement si, le Groupe avait une obligation actuelle, dont le règlement était probable et pouvait être estimé de manière fiable. Les changements d'estimation relatifs au montant de l'ajustement de prix affectaient le goodwill.

- **Consolidation à compter du 1er janvier 2010**

Lorsqu'un changement dans le pourcentage d'intérêt dans une filiale intervient sans qu'il n'y ait de changement de contrôle, l'opération est traitée comme une opération entre actionnaires.

Les pertes sont attribuées aux autres apporteurs de capitaux propres de la filiale («Non-controlling interests»), même si cela a pour conséquence un solde débiteur. Cette méthode était déjà appliquée lors des clôtures précédentes.

Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il :

- Décomptabilise :

- les actifs (y compris les écarts d'acquisition) et les passifs de la filiale ;
- les capitaux propres de la filiale apportés par des tiers, y compris les composants recyclables de résultat global qui leur sont attachés.

- Comptabilise :

- la juste valeur de la contrepartie reçue ;
- toute participation conservée dans l'ancienne filiale à sa juste valeur ;
- toute différence qui en résulte en résultat attribuable à la société mère.

- Reclasse en résultat de l'exercice la part de la société mère dans les composants recyclables du résultat global.

Lors de la perte de l'influence notable sur une entreprise associée, le groupe comptabilise un résultat correspondant à la différence entre la valeur comptable de la participation antérieurement détenue et sa juste valeur à la date de perte d'influence notable.

- **Consolidation antérieure au 1er janvier 2010**

En comparaison avec les principes décrits ci-dessus et appliqués de manière prospective, la différence suivante s'appliquait : les acquisitions d'intérêts minoritaires (ne donnant pas le contrôle) donnaient lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition pour la différence entre la contrepartie remise et la quote-part d'actif net acquise (en cas d'utilisation de la «parent extension method»).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers semestriels conformément au cadre conceptuel des normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants de certains actifs, passifs produits et charges figurant des les comptes.

Dans le contexte de crise économique qui a marqué les années 2008 et 2009, le management a accordé une attention particulière à ces estimations, notamment en ce qui concerne les évaluations d'actifs (incorporels et goodwill), les créances et les provisions pour risques. Au 30 juin 2010, les principales estimations ne diffèrent pas significativement de celles utilisées lors de l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2009, à l'exception des points mentionnés en note 9.

Note 3. Faits marquants de la période

a. Fusion avec le groupe Laroche

Conformément aux informations communiquées dans le Document de Fusion Jeanjean – Laroche enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 novembre 2009 sous le numéro E.09-088, les opérations suivantes sont intervenues :

- le 8 décembre 2009 : acquisition par Jeanjean S.A. auprès de Monsieur Michel Laroche de 15 000 actions Laroche pour un prix payé en numéraire et au comptant de 200 850 € ; ces actions sont comptabilisées au 31 décembre 2009 dans le poste Actifs financiers non courants pour 201 K€.
- le 4 janvier 2010 : acquisition par Jeanjean S.A. auprès de Monsieur Michel Laroche de 209 048 actions Laroche pour un prix de 2 799 150 euros. Préalablement à la fusion, Jeanjean S.A. détenait ainsi au total 224 048 actions Laroche (soit 10,82 % du capital).
- le 8 janvier 2010 : approbation de la fusion de Laroche S.A. dans Jeanjean S.A. par l'assemblée générale extraordinaire de Laroche ;
- le 11 janvier 2010 : approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de Jeanjean S.A.

Compte tenu de la parité de fusion retenue de une action Jeanjean S.A. pour 2,3828 actions Laroche, Jeanjean S.A. a augmenté son capital d'un montant nominal de 1 549 378 euros par création de 774 689 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2 euros.

Le capital social de Jeanjean S.A. est ainsi porté de 4 473 498 euros à 6 022 876 euros.

Cette fusion a pour conséquence l'entrée dans le périmètre de consolidation de Jeanjean en date du 11 janvier 2010 de Laroche S.A. et de ses 8 filiales (SA Domaine Laroche, SA Mas La Chevalière, Laroche South Africa Wine Estates Limited, Laroche Chile Limitada, EURL Le Vieux Moulin, SCI du Domaine Laroche, Laroche Incorporated, Laroche Wines Limited).

Des comptes proforma ont été présentés dans le Document de Fusion aux seules fins d'illustrer l'effet que la fusion entre les deux sociétés, Laroche S.A. et Jeanjean S.A., aurait pu avoir sur le bilan et le compte de résultat de la société Jeanjean S.A. au 31 décembre 2008, si l'opération avait pris effet au 1er janvier 2008 pour le compte de résultat et au 31 décembre 2008 pour le bilan.

Sur le 1^{er} semestre 2010, l'activité liée à LAROCHE enregistre un chiffre d'affaires de 11,5 M€, affichant une progression de 2,2% (qui s'élève en fait à 8,5% une fois retraitées les opérations de déstockages de vins en vrac réalisées en 2009), et de plus de 15% sur le 2^{ème} trimestre.

b. Changement de dénomination sociale

Le changement de dénomination sociale de Jeanjean S.A. en AdVini a été approuvé par l'assemblée générale en date du 17 février 2010.

c. Augmentation de capital et émission d'ORANE

Conformément aux informations communiquées dans la Note d'Opération enregistrés par l'AMF le 28 janvier 2010 sous le visa 10-018, les opérations suivantes sont intervenues :

- Augmentation de capital en numéraire réalisée en janvier / février 2010 sur le marché : émission de 273.767 actions nouvelles à raison de 1 action nouvelle pour 11 actions existantes, soit une augmentation de capital d'un montant, prime d'émission incluse, de 4 380 272 euros. Le capital social de Jeanjean S.A. est ainsi porté de 6 022 876 euros à 6 570 410 euros.
- Emission réservée d'ORANE en février : émission de 163 733 ORANE pour un montant de 2 619 728 euros en numéraire. Ces ORANE seront remboursées, au gré de la Société, en actions nouvelles ou existantes de la Société en totalité le 31 août 2011. Le ratio de remboursement est de 1 action nouvelle ou existante pour 1 ORANE.

L'émission des actions nouvelles et des actions à remettre en remboursement des ORANE représente 14,5 % du capital social existant juste avant ces opérations.

Note 4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2010, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 33 sociétés dont 32 sont consolidées par intégration globale et 1 par mise en équivalence (contre 25 sociétés au 31 décembre 2009). Au cours de l'exercice les opérations suivantes ont été effectuées :

- a. Acquisition de 100% de Laroche SA et de ses 8 filiales en date du 11 janvier 2010 et fusion le même jour de Laroche SA dans Jeanjean SA, devenue AdVini (c.f. note 6).
- b. Rachat des 44% de minoritaires de Cannon Wines Limited en date du 24 février 2010. L'impact de ce rachat a été comptabilisé directement en capitaux propres conformément à IAS 27 R et génère un impact de -134 K€ sur les réserves consolidées du Groupe.
- c. Rachat des 49% de minoritaires de Laroche South Africa Wine Estates Limited en date du 20 avril 2010 (évalués à la quote-part d'actif net, soit -1 028 K€). L'impact de ce rachat a été comptabilisé directement en capitaux propres conformément à IAS 27 R et génère un impact de -1 028 K€ sur les réserves consolidées du Groupe.

NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
AdVini (Mère)	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
SAS OGIER	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SAS CAZES	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
SAS GASSIER	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SAS RIGAL	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SAS ANTOINE MOUEIX	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50.00%	71.43%	Euro	Intégration globale
ADVINI POLSKA, Sp. Z.O.O. (Pologne)	100.00%	100.00%	Zloty	Intégration globale
ADVINI USA, Limited (Etats-Unis, ex-Cannon Wines)	100.00%	100.00%	Dollar US	Intégration globale
ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100.00%	100.00%	Dollar CAD	Intégration globale
SCEA AMOUROUX	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99.99%	99.99%	Euro	Intégration globale
SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99.61%	99.61%	Euro	Intégration globale
SCEA LE FENOUILLET	99.97%	99.97%	Euro	Intégration globale
SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
SCEA RAYMOND	99.80%	99.80%	Euro	Intégration globale
SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
SCI CAVES BESSAC	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SCI ANTOINE MOUEIX	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
SAS LA TABLE D'AIME	51.72%	34.47%	Euro	Intégration globale
SCEA CHÂTEAU GASSIER	48.98%	48.98%	Euro	Mise en équivalence
SA DOMAINE LAROCHE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SA MAS LA CHEVALIERE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
EURL LE VIEUX MOULIN	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
SCI DU DOMAINE LAROCHE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
LAROCHE CHILE, Limitada (Chili)	100.00%	100.00%	Peso chilien	Intégration globale
LAROCHE WINES, Limited (Royaume-Uni)	100.00%	100.00%	Livre sterling	Intégration globale
LAROCHE, Incorporated (Etats-Unis)	100.00%	100.00%	Dollar US	Intégration globale
LAROCHE SOUTH AFRICA WINE ESTATES, Limited (Afrique du Sud)	100.00%	100.00%	Rand	Intégration globale

Note 5. Information sectorielle

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché.

AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au cœur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement de IFRS8.12 pour être regroupés en un seul secteur Vin.

en milliers d'euros

Au 30 juin 2010	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	89 394	3 807	(2 781)	90 420
Marge Brute	32 612	2 658	(1 619)	33 652
%	36%	70%		37%
Résultat Opérationnel	11 352	67	(10)	11 409
Résultat avant IS	10 367	(42)	0	10 325
Actifs sectoriels	214 590	6 600	(4 495)	216 695

en milliers d'euros

Au 30 juin 2009	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	79 263	2 998	(2 330)	79 930
Marge Brute	24 984	2 153	(1 387)	25 750
%	32%	72%		32%
Résultat Opérationnel	1 691	241	(0)	1 932
Résultat avant IS	817	148	(0)	965
Actifs sectoriels au 31 décembre 2009	132 501	5 906	(2 445)	135 961

Note 6. Regroupement d'entreprises

Le rapprochement des groupes Jeanjean et Laroche a été entériné par l'Assemblée Générale du 11 janvier 2010 sous la forme d'une fusion (c.f. note 3).

Le regroupement d'entreprises conduit à constater un badwill du fait de la différence entre :

- Le total des actifs nets identifiables acquis évalués à leur juste valeur
- et la juste valeur de la contrepartie remise, composé de 3 M€ (1^{er} lot) et de 774 689 actions émises valorisées au cours de bourse à la date du regroupement d'entreprises, soit 15,00 €.

en milliers d'euros	Valeur d'entrée dans le Groupe au 11 janvier 2010 évaluée en juste valeur
Goodwill	-
Immobilisations incorporelles	12 277
Immobilisations corporelles	40 857
Actifs financiers non courants	886
Impôts différés actifs	0
Actifs non courants	54 020
Stocks	11 727
Clients	3 504
Autres créances	1 653
Actifs d'impôts exigibles	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	768
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-
Actifs courants	17 652
Total des actifs identifiables	71 671
Part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	(1 028)
Dettes financières - part non courante	22 237
Passifs d'impôts différés	7 591
Provisions - part non courante	1 671
Passifs non courants	31 499
Dettes financières - part courante	8 642
Dettes d'impôts exigibles	-
Provisions - part courante	236
Fournisseurs	6 890
Autres passifs courants	1 759
Passifs liés aux actifs classés comme détenues en vue de la vente	-
Passifs courants	17 527
Total des passifs identifiables	47 998
Total actifs nets identifiables acquis	23 674
Contrepartie réglée en numéraire	2 000
Contrepartie en dettes d'acquisition	1 000
Ecart juste valeur du 1er lot	(1 593)
Contrepartie réglée par instruments de capitaux propres	11 620
Total de la juste valeur de la contrepartie remise	13 027
Badwill calculé au 11 janvier 2010	(10 646)

La contrepartie en dettes d'acquisition est comptabilisée en autres passifs courants pour 1 M€ au 30 juin 2010.

en milliers d'euros	Valeur historique	Ajustement de juste valeur	Valeur d'entrée dans le Groupe au 11 janvier 2010 évaluée en juste valeur
Actifs non courants	32 683	21 337	54 020
Actifs courants	17 652	-	17 652
Total des actifs identifiables	50 335	21 337	71 671
Intérêts minoritaires	31	(1 059)	(1 028)
Passifs non courants	24 087	7 411	31 499
Passifs courants	17 527	-	17 527
Total des passifs identifiables	41 645	6 353	47 998
Total actifs nets identifiables acquis	8 689	14 984	23 674

Le montant du badwill tel qu'il est présenté dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 est issu d'un calcul provisoire qui peut être affiné dans le délai d'affectation de douze mois.

Les actifs et passifs identifiables acquis ont fait l'objet d'évaluations internes et externes et ont notamment conduit à valoriser les éléments incorporels du sous-groupe Laroche ainsi que des réévaluations sur les vignobles et installations. La juste valeur relative aux passifs non courants est principalement constituée des impôts différés générés par l'ajustement des actifs non courants et par les déficits reportables existants.

Les comptes du Groupe Laroche repris dans le cadre de l'entrée de périmètre comprennent des provisions qui couvrent divers risques sociaux et commerciaux ainsi que les indemnités de fin de carrière.

Le Groupe a supporté en 2009 des frais liés à la fusion qui ont été imputés en 2010 sur la prime de fusion pour leur montant net, soit 351 K€.

Le groupe a reconnu 2,9 M€ d'actifs d'impôt différé au titre des déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale Laroche SA préalablement à la fusion. L'agrément est en cours d'instruction par l'administration fiscale à la date de publication des présents états financiers consolidés résumés semestriels.

Préalablement à la réalisation du regroupement d'entreprises en date du 11 janvier 2010, la société AdVini avait acquis un premier lot de 10,82% du capital pour un prix total de 3 M€ en dates du 8 décembre 2009 et 4 janvier 2010. Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'acquéreur doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat. La juste valeur, telle que définie par la norme IFRS 3R, à la date d'acquisition du 11 janvier 2011, de cette participation de 10,82% est de 1,4 M€. La moins-value comptabilisée en pertes à la suite de la réévaluation à la juste valeur de cette participation dans l'entreprise acquise avant le regroupement d'entreprises s'élève donc à -1,6 M€ et est présenté dans le poste Autres charges opérationnelles tel que détaillé en note 16.

L'impact net de l'entrée de périmètre du groupe Laroche sur le résultat consolidé du semestre est de 9 M€ et comprend le badwill de 10,6 M€ et la juste valeur du 1^{er} lot de titres Laroche pour -1,6 M€.

Note 7. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)	Marques	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	1 925	3 801	169	5 895
Acquisitions	102	-	-	102
Regroupement d'entreprises	106	9 000	3 170	12 277
Cessions	(208)	0	0	(207)
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
Valeurs brutes au 30 juin 2010	1 925	12 800	3 341	18 066
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2009	1 218	-	3	1 221
Amortissements	195	-	-	195
Cessions	(207)	-	-	(207)
Ecart de conversion	-	-	-	-
Dépréciations et amortissements cumulés au 30 juin 2010	1 206	-	2	1 209
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	707	3 801	166	4 674
Valeurs nettes au 30 juin 2010	719	12 800	3 338	16 857

Les immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprises sont principalement composées de la marque « Laroche » et des baux et fermages valorisés à leur juste valeur.

La valeur nette des logiciels contrôlés en vertu de contrats de location financement est de 437 K€ au 30 juin 2010 contre 472 K€ au 31 décembre 2009.

Note 8. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2009	14 885	24 854	29 560	7 499	76 798
Acquisitions	129	39	778	1 385	2 331
Regroupement d'entreprises	26 981	9 792	3 461	622	40 857
Cessions	(130)	(213)	(302)	(780)	(1 425)
Actifs destinés à être cédés	(3 313)	(1 400)	(625)	-	(5 338)
Ecart de conversion	489	297	203	-	988
Valeurs brutes au 30 juin 2010	39 041	33 370	33 075	8 726	114 211
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2009	802	12 689	16 944	3 182	33 617
Amortissements	150	786	1 292	781	3 009
Cessions	(130)	(213)	(288)	(733)	(1 364)
Ecart de conversion	15	126	101	-	242
Dépréciations et amortissements cumulés au 30 juin 2010	836	13 388	18 049	3 230	35 503
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	14 083	12 165	12 616	4 317	43 181
Valeurs nettes au 30 juin 2010	38 204	19 982	15 026	5 495	78 707

Les immobilisations corporelles issues du regroupement d'entreprises sont principalement composées de vignobles, de bâtiments et de matériels d'exploitation valorisés à leur juste valeur.

La valeur des immobilisations corporelles nettes détenues en vertu de contrats de location financement et de contrats de location avec option d'achat est de 8 431 K€ au 30 juin 2010 contre 8 003 K€ au 31 décembre 2009.

Note 9. Goodwills

en milliers d'euros	Valeur nette au 31/12/2009	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 30/06/2010
Ogier	105				105
Amouroux	144				144
Cannon Wines	483		(293)		189
Rigal	1 525		(1 525)		-
Cazes	420				420
Cousignac	325				325
Baron Georges	531				531
Raymond	290				290
Divers	71				71
TOTAL	3 893	-	(1 818)	-	2 074

Compte tenu de la réorganisation de la filiale Cannon Wines, Ltd, devenue AdVini USA, Ltd, qui a désormais principalement un rôle d'agence pour le Groupe, une perte de valeur a été comptabilisée au 30 juin 2010 pour 293 K€.

Compte tenu de la réorganisation passée de la filiale Rigal et de ses perspectives d'activité et de résultat traduisant une montée en puissance plus lissée dans le temps, une perte de valeur a été comptabilisée au 30 juin 2010 pour 1 525 K€.

Ces tests de perte de valeur ont été réalisés selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses qu'au 31 décembre 2009, sur la base de business plans révisés.

En l'absence d'autres événements particuliers sur la période, le prochain test de perte de valeur sur les goodwill et immobilisations incorporelles non amorties aura lieu au plus tard le 31 décembre 2010.

Note 10. Stocks

en milliers d'euros	30-juin-10	31-déc-09	30-juin-09
Matières premières (matières sèches)	4 702	3 633	4 244
Vins en vrac	21 523	14 407	14 690
Vins en bouteille	24 563	16 619	22 909
Autres	3 771	364	1 157
Valeur brute	54 558	35 023	43 000
Dépréciation	(491)	(450)	(491)
Valeur nette	54 067	34 573	42 509

A l'occasion du regroupement d'entreprises, les stocks du Groupe ont augmenté de 11,7 M€, principalement composés de vins en vrac (6,6 M€) de vins en bouteille (2,2 M€) et d'autres stocks (2,4 M€) évalués à leur juste valeur.

Note 11. Résultat par action

en milliers d'euros	30-juin-10	30-juin-09
Résultat net pour les opérations poursuivies, part du Groupe	8 629	520
Résultat net pour les opérations abandonnées, part du Groupe	(58)	-
Résultat net, part du Groupe	8 571	520
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	8 571	520
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	3 153 423	2 236 749
Actions autodétenues	(125 557)	(120 974)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	3 027 866	2 115 775
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement et des ORANE	172 673	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	3 200 539	2 115 775
Résultat par action de base (en euro) pour les opérations poursuivies	2,85	0,25
Résultat par action dilué (en euro) pour les opérations poursuivies	2,70	0,25
Résultat par action de base (en euro) pour les opérations abandonnées	(0,02)	-
Résultat par action dilué (en euro) pour les opérations abandonnées	(0,02)	-
Résultat par action de base (en euro) total	2,83	0,25
Résultat par action dilué (en euro) total	2,68	0,25

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	30-juin-10	31-déc-09
Valeurs Mobilières de Placement	81	-
Disponibilités	2 146	534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 227	534
Découverts et concours bancaires courants	(47 651)	(31 064)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	(45 425)	(30 530)

A l'occasion du regroupement d'entreprises, les disponibilités du Groupe ont augmenté de 768 K€ et les découverts ont augmenté de 13 671 K€.

Note 13. Capitaux propres

- **Capital social**

Le rapprochement avec le Groupe Laroche a donné lieu à une fusion entre les sociétés Jeanjean SA et Laroche SA réalisée en date du 11 janvier 2010.

Compte tenu de la parité de fusion retenue de une action Jeanjean (devenue AdVini) pour 2,3828 actions Laroche, AdVini a augmenté son capital d'un montant nominal de 1 549 378 euros par création de 774 689 actions nouvelles d'une valeur nominale de 2 euros.

Le capital social d'AdVini a ainsi été porté de 4 473 498 euros à 6 022 876 euros.

Le 17 février 2010, le Directoire a constaté la réalisation de l'augmentation de capital en numéraire qu'il avait décidée le 25 janvier 2010 dans le cadre de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 30 mai 2009. L'opération a été réalisée en janvier / février 2010 sur le marché par l'émission de 273 767 actions nouvelles à raison de 1 action nouvelle pour 11 actions existantes, soit une augmentation de capital d'un montant, prime d'émission incluse, de 4 380 272 euros. Le capital social de AdVini est ainsi porté de 6 022 876 euros à 6 570 410 euros.

Au 30 juin 2010, le capital est désormais composé de 3 285 205 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élèvent à 29 606 K€.

L'assemblée générale du 4 juin 2010 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.20 € par action, soit 657 K€, qui a été mis en paiement à compter du 30 juillet 2010 (contre 0.20 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2008, soit 420 K€).

- **Paielements en actions**

Le 25 juillet 2009, sur délégation de l'assemblée générale du 30 mai 2009, le Directoire d'AdVini a attribué 42.261 actions gratuites à des salariés et dirigeants du groupe, sous le critère de la présence du bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition et la condition de la réalisation définitive de la fusion absorption de la société LAROCHE par la Société.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 25 juillet 2009 a été évaluée à 15,39 euros, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

La charge totale est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits soit deux ans à compter de la date d'attribution.

Le 24 mars 2010, sur délégation de l'assemblée générale du 30 mai 2009, le Directoire d'AdVini a attribué 10.100 actions gratuites à des cadres supérieurs du groupe, sous le critère de la présence du bénéficiaire à l'issue de la période d'acquisition.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 24 mars 2010 a été évaluée à 14,00 euros, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

La charge totale est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits soit deux ans à compter de la date d'attribution.

La charge comptabilisée au titre de ces actions gratuites est de 136 K€ sur le premier semestre 2010.

- **ORANE**

Le Directoire a procédé le 17 février 2010 à l'émission de 163 733 ORANE pour un montant total de 2 619 728 euros en numéraire. Ces ORANE seront remboursées, au gré de la Société, en actions nouvelles ou existantes de la Société en totalité le 31 août 2011. Le ratio de remboursement est de 1 action nouvelle ou existante pour 1 ORANE.

Note 14. Dettes financières

• Evolution de l'endettement

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers des établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2009	6 036	21 035	223	31 064	-	58 357
Augmentation	565	1 742	80	4 327	1 044	7 757
Diminution	(1 332)	(5 649)	-	-	(2 000)	(8 982)
Regroupement d'entreprises	436	12 593	-	13 671	4 178	30 879
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	-	-	-	(1 649)	(442)	(2 091)
Écart de conversion	-	70	-	238	243	551
Valeur au 30 juin 2010	5 705	29 790	303	47 651	3 023	86 472
dont part courante	2 271	5 599	303	47 651	3 023	58 848
dont part non courante	3 434	24 190	-	-	-	27 623

• Ventilation des échéances

en milliers d'euros	30-juin-10	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	31-déc-09
Dettes envers des établissements de crédit	29 790	5 599	17 121	7 069	21 035
Dettes sur contrats de location financement	5 705	2 271	3 260	173	6 036
Instruments dérivés passifs	303	303	-	-	223
Autres					
Emprunts portant intérêts à long terme	38 821	11 196	20 381	7 242	27 294
Concours bancaires courants	47 651	47 651	-	-	31 064
Emprunts portant intérêts à court terme	47 651	47 651	-	-	31 064
TOTAL	86 472	58 848	20 381	7 242	58 357

Préalablement à la fusion, le groupe Laroche a conclu un protocole avec ses banques prévoyant un moratoire des remboursements d'emprunts (qui s'est terminé le 31 mars 2010) suivi d'un allongement des durées d'amortissement ainsi que l'indexation des taux d'intérêt sur l'Euribor. Par ailleurs, à la date du regroupement d'entreprises, les autres dettes financières courantes incluaient 2 M€ de dettes liées au contrat d'affacturage.

Note 15. Impôts sur les résultats

en milliers d'euros	30-juin-10	30-juin-09
Charge d'impôt courant sur les sociétés		587
Charge (produit) d'impôt différé	491	(142)
Total charge d'impôt	491	445

Le groupe a considéré la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises comme une taxe et non comme une charge d'impôts sur les bénéfices.

Note 16. Autres Charges et produits opérationnels

Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	30-juin-10	30-juin-09
Plus values nettes cessions immobilisations	-	-
Subvention d'exploitation	1	78
Gains de change	1 924	234
Badwill	10 646	18
Abandon de créances	1 224	-
Divers produits d'exploitation	249	359
Total	14 045	689

Autres charges opérationnelles

en milliers d'euros	40 359	39 994
Moins values nettes cessions immobilisations	(61)	(25)
Pertes de change	(1 234)	(115)
Dépréciation des goodwills	(1 819)	-
Juste valeur du 1er lot de titres Laroche	(1 593)	-
Diverses charges d'exploitation	(505)	(312)
Total	(5 212)	(453)

Note 17. Parties liées

- Achats et ventes de biens et services

en milliers d'euros	30-juin-10	30-juin-09
Ventes au Groupe AdVini	2 340	1 410
Achats au Groupe AdVini	87	167

- Rémunération des membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et de la direction générale

en milliers d'euros	30-juin-10	30-juin-09
Avantages à court terme	429	399
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	122	44
Total	551	443

Note 18. Actifs destinés à être cédés

Conformément à ses orientations stratégiques, le Groupe a décidé de reclasser, selon les dispositions de la norme IFRS 5, les actifs, passifs et résultats de la société Laroche South Africa Wine Estates Limited, destinés à être cédés à compter du 30 juin 2010.

Les montants présentés au bilan et au compte de résultat sous les rubriques spécifiques prévues par la norme IFRS 5 s'analysent comme suit :

- 18-1 Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession

en milliers d'euros		30-juin-10
Chiffre d'affaires		596
Achats consommés		(231)
Charges de personnel		(192)
Charges externes		(144)
Impôts et taxes		(10)
Dotations aux amortissements		0
Dotations aux provisions		-
Autres produits opérationnels		9
Autres charges opérationnelles		-
Résultat opérationnel		26
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-
Coût de l'endettement financier brut		(84)
Coût de l'endettement financier net		(84)
Autres produits financiers		0
Autres charges financières		(1)
Charge d'impôt		-
Quote part des sociétés mises en équivalence		-
Résultat net des activités poursuivies		-
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		(58)
Résultat net		(58)
Résultat net - Part des minoritaires		-
Résultat net - Part du groupe		(58)
Résultat par action en euros (part du groupe) des activités abandonnées		-
- résultat de base		(0,02)
- résultat dilué		(0,02)

- 18-2 Actifs et passifs destinés à être cédés

en milliers d'euros		30-juin-10	en milliers d'euros		30-juin-10
Goodwill		-	Dettes financières - part non courante		-
Immobilisations incorporelles		-	Passifs d'impôts différés		-
Immobilisations corporelles		5 338	Provisions - part non courante		-
Actifs financiers non courants		1	Passifs non courants		-
Impôts différés actifs		-	Dettes financières - part courante		2 091
Actifs non courants		5 339	Dettes d'impôt exigible		-
Stocks		514	Fournisseurs et comptes rattachés		82
Clients		35	Provisions - part courante		-
Autres créances		15	Autres passifs courants		54
Actifs d'impôts exigibles		-	Passifs courants		2 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie		53	Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		2 228
Actifs courants		617			
Actifs destinés à être cédés		5 956			

• **18-3 Flux de trésorerie liés aux activités non maintenues**

en milliers d'euros

Trésorerie à l'ouverture	(1 496)
Flux de trésorerie liés à l'activité	(100)
Flux de trésorerie liés à l'investissement	-
Flux de trésorerie liés au financement	-
Trésorerie à la clôture	(1 596)
Dont disponibilités	53
Dont découvert	(1 649)

Note 19. Engagements et passifs éventuels

Le regroupement d'entreprises a conduit à reprendre les engagements et passifs éventuels du sous-groupe Laroche :

- Stocks laroche gagés en garantie des concours bancaires à hauteur de 8 M€
- Hypothèques sur les vignobles et constructions de Chablis et de Béziers en garantie des emprunts qui les financent
- Covenant sur le crédit syndiqué de Domaine Laroche, portant sur les ratios suivants calculés sur la base des comptes annuels de cette filiale :
 - o Dettes financières nettes / fonds propres
 - o Dettes financières nettes / EBE
 - o Frais financiers / EBE

Un contrôle fiscal est en cours à la clôture du semestre sur la filiale Mas la Chevalière. Aucune notification n'a été reçue à la date de publication des présents états financiers consolidés résumés semestriels.

Les autres engagements et passifs éventuels ne diffèrent pas significativement dans leur nature et leur montant par rapport à la situation qui prévalait au 31 décembre 2009.

Note 20. Evénements postérieurs à la clôture de la période

Néant

IV – Rapport des commissaires aux comptes sur l’information financière semestrielle

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri-Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 02
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini (Anciennement Jeanjean S.A.)

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société AdVini, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire, dans un contexte, décrit dans la note 2 « Principes comptables et méthodes d'évaluation – Utilisation d'estimations » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés, de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir (qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009). Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2010, et en particulier les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées ;
- la note 6 « Regroupement d'entreprises » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui présente les principaux impacts chiffrés de l'entrée de périmètre du Groupe Laroche et indique que le montant du goodwill négatif découlant du regroupement d'entreprises Laroche, tel qu'il est comptabilisé dans les comptes consolidés au 30 juin 2010, est issu d'un calcul provisoire qui peut être ajusté dans le délai d'affectation de douze mois ;
- la note 6 « Regroupement d'entreprises » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui indique qu'une demande d'agrément est en cours d'instruction par l'administration fiscale concernant les déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale Laroche existant préalablement à la fusion.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Toulouse et Montpellier, le 31 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Michel Vaux

Marie-Thérèse Mercier

V - Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, en ma qualité de Président du Directoire de Advini, qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation de Advini et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

St Félix de Lodez, le 31 août 2010

Antoine LECCIA
Président du Directoire de Advini.